



Journée ERM
2 juin 2024

CSRD

**Organisation des compagnies
d'assurances pour répondre aux
enjeux du reporting extra-
financier**

Frédéric Biondi

REMISE EN CONTEXTE ET NOTIONS CLES DE LA CSRD

**LES OBJECTIFS DE LA CSRD, PÉRIMÈTRE
D'APPLICATION ET INFORMATIONS A PUBLIER**

01

Le Plan d'action européen

pour la Finance Durable adopté en 2018 et réaffirmé dans le cadre du Green Deal ¹

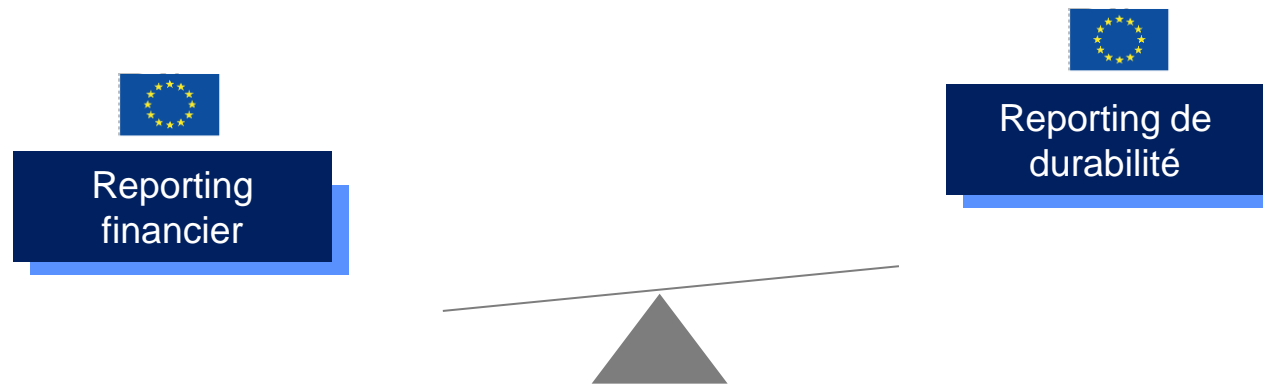
L'articulation des 10 actions du plan d'action européen pour la Finance durable (mars 2018)



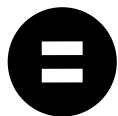
¹ Axes clés du Green Deal présentés en annexe 1

La CSRD vise à améliorer la qualité de l'information sur la durabilité pour faciliter la transition vers une économie plus durable

La CSRD traduit une volonté de faire converger les standards de production et de qualité des reportings de durabilité avec les reportings financiers ...



Principaux objectifs poursuivis



- + **Homogénéité et comparabilité** au sein de l'Union Européenne
- + **Transparence**
- + **Standardisation** du contenu (normes ESRS)
- + **Qualité et Fiabilité**
(responsabilité du management et contrôles)

Un périmètre d'application élargi et un calendrier resserré imposant une publication dès 2025 sur la base des données 2024

La CSRD élargit le champ d'application des entités assujetties à la publication d'un rapport de durabilité

	Reporting 2025 sur exercice 2024	Reporting 2026 sur exercice 2025	Reporting 2027 sur exercice 2026	Reporting 2029 sur exercice 2028
Quelles sont les entités assujetties ?	<p>Grandes entreprises déjà soumises à la NFRD (DPEF en France)</p> <p>Entités d'intérêt public (EIP) – dont entités cotées - respectant les critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> > 20 M€ de total bilan ou > 40 M€ de chiffre d'affaires et > 500 salariés 	<p>Toutes les grandes entreprises basées en UE ou cotées sur un marché réglementé UE respectant 2 des 3 critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> > 20 M€ de total bilan ou > 40 M€ de chiffre d'affaires ou > 250 salariés <p>→ y.c. filiales / sous-groupes européens de groupes hors UE → exemption des filiales sauf grandes et cotées</p>	<p>PME cotées sur marché réglementé UE (sauf microentreprises*)</p> <p>→ Possibilité de reporter de 2 ans (i.e. reporting 2029 sur exercice 2028), à condition de l'indiquer dans leur rapport de gestion</p> <p><small>* Entreprises ne dépassant pas 2 des 3 critères suivants : 350k€ bilan, 700k€ chiffre d'affaires, 10 salariés</small></p>	<p>Entreprises non-UE dont le chiffre d'affaires européen > 150M€ <u>et</u> qui ont une filiale ou succursale basée dans l'Union européenne</p>



CNP Assurances (et ses filiales) publiera à compter de 2025 en « solo » son premier reporting de durabilité et contribuera également à celui de LBP et de La Poste

L'articulations des normes « universelles »

Les normes dites « transversales »

ESRS 1
Principes généraux

ESRS 2
Informations générales

Les normes dites « thématiques »

Environnement

ESRS E1
Changement climatique

ESRS E2
Pollution

ESRS E3
Ressources aquatiques et marines

ESRS E4
Biodiversité et écosystèmes

ESRS E5
Utilisation des ressources et économie circulaire

Social

ESRS S1
Main d'œuvre propre à l'entreprise

ESRS S2
Travailleurs dans la chaîne de valeur

ESRS S3
Communautés impactées

ESRS S4
Consommateurs et utilisateurs finaux

Gouvernance

ESRS G1
Conduite des affaires



Des normes dites sectorielles dédiées au secteur de l'assurance devrait être publiées en complément d'ici à horizon 2028

les informations de durabilité à publier sont identifiées par l'analyse de double matérialité

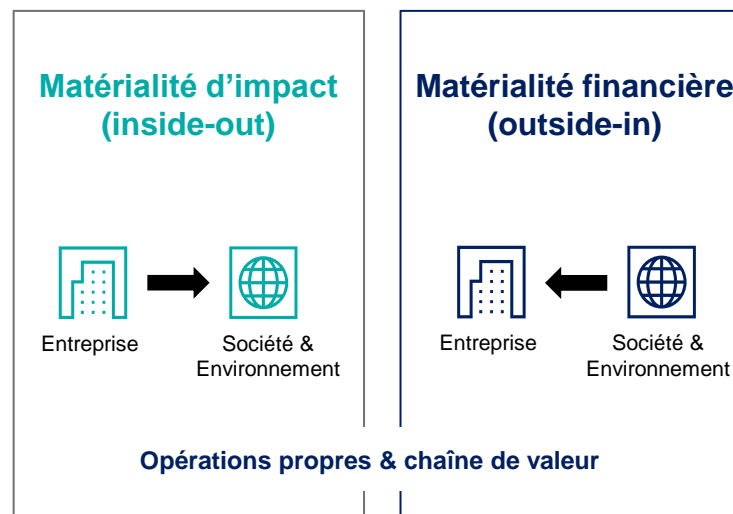
Une question est considérée comme matérielle du point de vue de l'impact lorsque :

- elle concerne les **impacts matériels, réels ou potentiels, positifs ou négatifs** de l'entreprise sur les personnes ou l'environnement ;
- ces impacts sont de court, moyen ou long terme ;
- et sont causés à la fois par les activités propres de l'entreprises et celles de sa chaîne de valeur.

Exemple : Impact des émissions de GES de l'entreprise sur l'environnement

Impacts réels ou potentiels

Double matérialité



Une question est considérée comme matérielle d'un point de vue financier si :

- elle génère ou pourrait générer des **risques et opportunités** qui ont ou pourraient avoir un impact significatif sur le développement, la situation financière, la performance financière, les flux de trésorerie, l'accès au financement ou le coût du capital de l'entreprise à court, moyen ou long terme.
- ces risques et opportunités peuvent découler d'évènements passés ou futurs

Exemple : Impacts des émissions de GES sur les flux de trésorerie futurs (effet des mécanismes de tarification du carbone)

Vision prospective

L'analyse de double matérialité doit permettre d'identifier les thématiques de durabilité reflétant les principaux risques, opportunités et impacts ESG de l'entreprise liés à ses activités et à sa chaîne de valeur. Cette analyse doit permettre également de relever les informations matérielles pour rendre compte de ces enjeux (indicateurs, informations contextuelles, etc.) en application des normes ESRS.

LES IMPACTS POUR CNP

ENJEUX ET OPPORTUNITÉS

02

Quelques enjeux et opportunités de la CSRD...

Opportunités

Renforcer la stratégie RSE et réaffirmer la raison d'être du Groupe

Renforcer la confiance des parties prenantes et l'image de CNP Assurances

Consolider la marque employeur auprès des salariés

Recherche croissante par les salariés d'entreprises portant des activités « à impact » et promouvant des environnements du travail respectueux des bonnes pratiques RSE

Meilleure connaissance et maîtrise des risques ESG auxquels CNP fait face

Améliorer la qualité des données

L'évaluation des entreprises selon un référentiel commun sous-tend la mise en place de hauts standards en matière de pertinence et d'auditabilité des données publiées

Enjeux

Gérer les dépendances et les interactions avec la chaîne actionnariale de CNP

Respecter les standards de reporting et assurer la cohérence avec les engagements et informations publiées

Mobiliser l'ensemble des directions concernées et des filiales éligibles de CNP Assurances

Faire évoluer les écosystèmes (partenaires, sous-traitants)

Sponsors

Pilotes

Thomas Béhar
Directeur Général Adjoint

Sonia Barrière
Directrice de la transformation stratégique

Olivier Guigné
Direction des investissements

Hervé Thoumyre
DECSND

En support
selon besoin

Sébastien Gilles
Direction Financière

Vincent Damas
Direction RSE

Aude Verries
Direction des investissements

Thierry Desvignes
DECSND

Frédéric Biondi
Hafssa Zakiri (PwC)

Pilotage projet, supports et CR des COPIL / Comités coordination, suivi des actions, interdépendances, risques projet, capitalisation, etc. Interdépendances entre chantiers et interdépendances avec LBP, La Poste et CDC

Siège et filiales

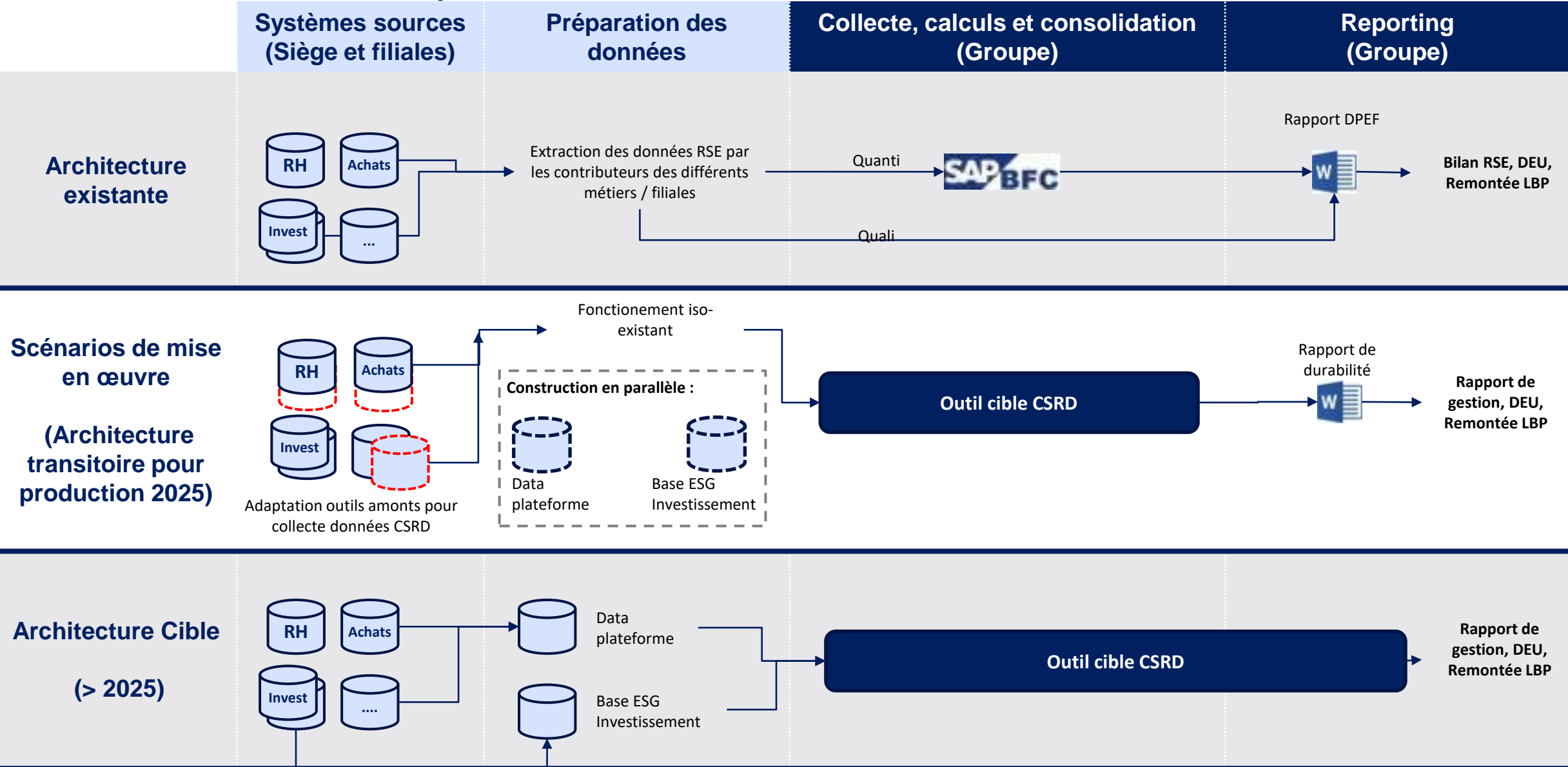
<p>1</p> <p>ESRS 1 & 2 Frédéric Biondi (RSE) Elisa Abhervé-Gueguen (PwC)</p>						<p>ESRS E1 & E4 Elisabeth Michaux (RSE) Orianne Lettermann (PwC)</p>	<p>ESRS S1 Laurence Weber (RH) Elisa Abhervé-Gueguen (PwC)</p>	<p>ESRS S2 Carole Anne Denis (Achats) Elisa Abhervé-Gueguen (PwC)</p>	<p>ESRS S4 Sandra Dubois (Conformité) Cassandra Villagomez (PwC)</p>	<p>ESRS G1 Sandra Dubois (Conformité) Cassandra Villagomez (PwC)</p>	<p>2 Démarrage à partir de Février 2024</p> <p>KPIs volontaires et communication extra-financière CSRD Celine Jarno (RSE) Marion Mechall (PwC)</p>
<p>Ces chantiers sont en charge pour chaque ESRS :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) De rédiger les stratégies, politiques et narratifs 2) D'adresser aux chantiers SI groupe de consolidation, SI amont et transverse filiales la liste des indicateurs quantitatifs obligatoires à produire et consolider par domaine 3) (RH, Investissements, Achats, Comptabilité, Divers, Etc..) 						<p>Définir les indicateurs volontaires à publier (raison d'être, demandes des agences de notation ESG, engagements volontaires type NZAOA, SBTi) Adapter la communication extra-financière cible</p>					

<p>3 SI amont France & filiales (RH, achats, compta, etc.) Meryem Lagrawi (DECSND)</p>	<p>4 SI groupe de consolidation, de calcul et de reporting CSRD Meryem Lagrawi (DECSND)</p>	<p>5 Base ESG investissements Aude Verries (Investissements) Ouissal Jalal (PwC)</p>	<p>6 Méthodes, audit et contrôle interne CSRD Responsable : à définir</p>	<p>7 Processus de production cible et Runs à blanc CSRD Responsable : à définir</p>
<p>Développement de l'ensemble des fonctionnalités des outils amonts (ex; choix d'interface manuelle / automatisée, format d'import, etc)</p>	<p>Implémenter un outil de consolidation, de calcul et de reporting CSRD</p>	<p>Le chantier sera en charge des expressions de besoins pour la base de données investissements ESG (ISR, SBTi, Taxonomie, etc) Création de la base de données investissements ESG</p>	<p>Réaliser le suivi et l'application des évolutions réglementaires. Définir les reporting du Groupe. Mise en place d'une méthodologie de contrôle par l'auditeur externe de l'ensemble des processus</p>	<p>Définir et mettre en œuvre la cible de production des reporting CSRD (YC qualité des données et processus de contrôle de bout en bout). Identifier les interdépendances et les gains de production sur les autres normes</p>

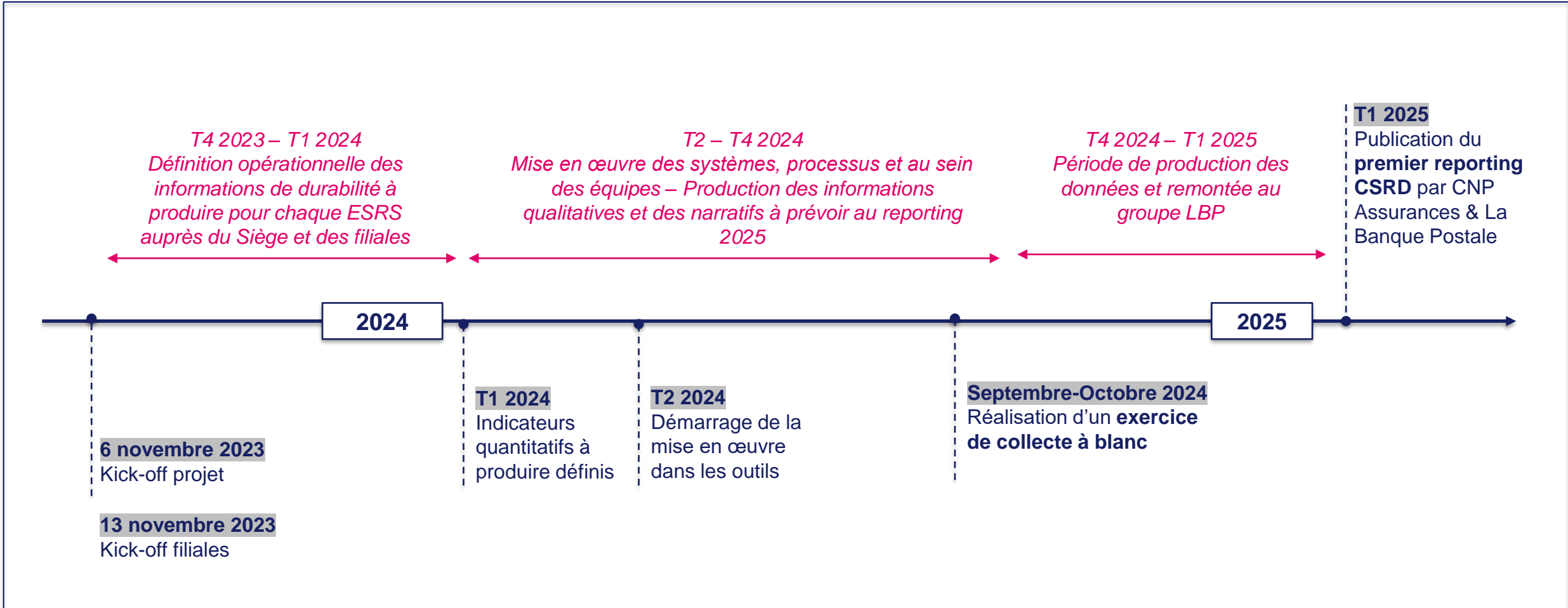
Légende

- Transverse
- Chantiers IT
- Chantiers métiers

Architecture cible CSRD simplifiée & scénario de mise en œuvre pour le Groupe CNP Assurances et ses filiales



Principaux jalons du programme et prochaines étapes



LES IMPACTS AU SEIN DES COMPAGNIES D'ASSURANCES
**PERSPECTIVES DANS L'ORGANISATION
DU REPORTING EXTRA-FINANCIER**

03

Quelle organisation au sein des compagnies d'assurances pour répondre aux enjeux du reporting extra-financiers ?

Une collaboration renforcée entre les métiers Durabilité et Finance...

Vers la publication d'une « **performance globale** », intégrant les **critères financiers** (rentabilité, dividende, solvabilité) et **extra-financiers**

Ce pilotage de la performance globale devrait être encore plus efficace en rapprochant les équipes RSE et Finances

D'autant plus que la **CSRD mêle des informations de durabilité** (indicateurs sociaux et environnementaux) et **des informations financières** (Opex et capex du plan de transition, effets financiers attendus du changement climatique, CA aligné avec la taxonomie)

... qui élève les exigences de qualité et de standards de production à tous les niveaux...

Les métiers « opérationnels » doivent mettre en place les nouveaux process, contrôles & outils

Les managers et directeurs engageront leur responsabilité sur les informations communiquées en **signant les comptes extra-financiers au même titre que pour les comptes financiers**

Les organes d'administration et de surveillance voient aussi leur gouvernance chamboulée : émergence de « comités durabilité », rôle étendu du comité d'audit, etc.

Enfin les audits de durabilité se rapprochent des audits financiers pour en garantir **les mêmes principes : régularité, sincérité et image fidèle**, qui **permettra aux tiers de se fier aux informations de durabilité publiées**

... et nécessité de nouvelles compétences et expertise dans l'organisation

Pour mener une « **analyse de double matérialité** », rédiger un « **plan de transition** » pour l'atténuation du changement climatique, etc.

Nécessite de comprendre les textes réglementaires et de **développer une culture durabilité à intégrer dans une vision systémique à la stratégie globale** et le business model de l'entreprise

Et d'accompagner les collaborateurs, direction et administrateurs **sur les indicateurs clés à piloter pour répondre aux attentes des parties prenantes**, notamment investisseurs mais aussi nos clients et nos partenaires distributeurs

Et le métier d'actuaire dans tout ça ?

Les actuaires n'ont pas attendu la CSRD pour évaluer les risques climatiques, répondre aux demandes de stress test de l'ACPR, etc... MAIS ce rôle va se renforcer :

Vision prospective

Evaluer et publier les effets financiers anticipés des risques climatiques « physiques » et « de transition » auxquels l'établissement est exposé

Data & Modèles

Evaluer correctement ces (nouveaux) risques nécessite énormément de data et le perfectionnement de modèles encore « émergents »

Protection Gap

Fournir des solutions d'assurances aux entreprises et aux particuliers, face au risque d'inassurabilité de certaines zones géographiques ou activités